



naturemade
ménage le climat
et la nature.

Information aux consommateurs d'énergie naturemade

Nouveautés concernant le label de qualité énergétique naturemade à partir du 1.1.2022

Le label de qualité énergétique naturemade aujourd'hui

L'énergie renouvelable et écologique certifiée avec le label de qualité suisse de l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) ménage le climat et la nature. Le label remplit des critères qui dépassent les exigences légales. L'énergie écologique naturemade star respecte des exigences particulièrement sévères.

Le but de l'Association est d'atteindre une production d'énergie et un mix de fournisseurs à 100% écologiques en Suisse d'ici à 2050.

En achetant de l'énergie naturemade, vous apportez déjà aujourd'hui une contribution importante à cet objectif. L'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) apprécie beaucoup votre engagement et vous en remercie, en accord avec ses organisations partenaires - Konsumentenforum Schweiz, Pro Natura et le WWF.

Afin d'accroître encore l'efficacité de votre contribution en faveur de l'avenir énergétique, le label naturemade subira quelques modifications à partir du 1.1.2022, que nous avons détaillées dans la présente fiche d'information.

Le VUE est convaincu que grâce à ces nouveautés, il est parvenu à un modèle naturemade actuel, orienté vers l'avenir - avec un branding légèrement modernisé. Nous espérons que ces nouveautés auront aussi un intérêt pour vous, en tant que clients naturemade.

Un fonds écologique thématiquement plus large pour chaque kWh d'électricité naturemade

Jusqu'à présent, seuls ceux qui achetaient de l'énergie hydraulique naturemade star contribuaient à compenser les inévitables conséquences du système énergétique global sur le climat et la nature, en cotisant 1 centime par kilowattheure au fonds écologique. De nombreux projets importants pour la biodiversité, comme des projets de renaturation des cours d'eau, ont ainsi pu voir le jour. Dorénavant, le fonds écologique naturemade star contribuera pour l'ensemble du système énergétique. Cela signifie que chaque kilowattheure de courant naturemade star contribuera, ceci pour tous les systèmes énergétiques, donc aussi pour le photovoltaïque, l'éolien et la biomasse. La contribution s'élèvera désormais à 0,7 ct/kWh.

Les possibilités d'utiliser l'argent des fonds écologiques naturemade star seront elles aussi étendues. L'argent pourra comme auparavant être utilisé pour financer des mesures de valorisation écologique dans le bassin-versant de la centrale, ainsi que les mesures de communications spécifiques qui y sont liées. Et à partir de maintenant, il pourra aussi servir à financer

des projets de ce type à proximité plus immédiate des consommateurs d'électricité. Cela rendra l'engagement des clients en électricité naturemade plus visible et perceptible.

Dorénavant, les fonds pourront également servir à financer explicitement l'extension de centrales de production d'énergie écologique (si cela n'est pas encore exigé par la loi et ne bénéficie pas déjà d'un autre soutien) ou des mesures d'efficacité énergétique. Au maximum 10% des fonds alimentés par l'énergie hydraulique écologique et l'intégralité des fonds alimentés par les nouvelles énergies renouvelables seront disponibles à cet effet.

Différenciation de la qualité sous UN SEUL label

A l'avenir, les différents niveaux de qualité naturemade auront une seule et même apparence.

Énergie naturemade

Différenciation de la qualité au moyen d'un système à quatre points. Les points illustrent les parts croissantes d'énergie naturemade star, équivalent aux exigences écologiques les plus sévères. Un logo avec quatre points correspond au niveau de qualité maximal - 100% naturemade star.



Ressources naturemade

Pour les ressources naturemade, c'est-à-dire l'électricité, la chaleur, la chaleur à distance et les ressources valorisables, il existe toujours une seule qualité : ressources star.



Neutralité énergétique naturemade

La neutralité énergétique naturemade, comme p.ex. la compensation de manifestations avec des certificats d'efficacité authentifiés, existe toujours en un seul niveau de qualité : énergétique neutre.



Informations formelles sur vos contrats existants et futurs avec les fournisseurs d'énergie

Vos contrats existants à long terme avec les fournisseurs d'énergie et dont la validité s'étend au-delà de fin 2021 continuent selon le système existant.

A partir du 1er juillet 2021, les fournisseurs d'énergie naturemade appliqueront les nouvelles conditions (qui entreront en vigueur le 1.1.2022) pour conclure les nouveaux contrats de fourniture (valables à partir du 1.1.2022) avec vous, en tant que clients.

Votre feedback est le bienvenu

C'est avec plaisir que votre fournisseur d'énergie ou l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement recevront vos questions ou votre feedback sur ces nouveautés.

Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE)
Cornelia Brandes
Gérante
T +41 44 213 10 21
cornelia.brandes@naturemade.ch

naturemade